CHAPITRE 6

(26-11-05)

LES CUE-BID

Introduction *"Qu'est-ce qu'un Cue-Bid ?"*

Le terme Cue-Bid au bridge était, à l'origine, une appellation plutôt générale pour signifier que l'enchère qui vient d'être annoncée a un sens artificiel; c'est-à-dire que sa signification n'est pas ce à quoi on s'attendrait selon la logique naturelle du bridge.

L'exemple historique typique de cette définition provient des enchères de chelem *(convention 4 SA Blackwood)* décrivant les As et les Rois. Il n'y a rien de "naturel" quand on annonce ce type d'enchères mais c'est tellement utilisé que c'est maintenant reconnu comme standardisé.

Ainsi, de nos jours, on ne considère plus les conventions standardisées où il y a des enchères "atypiques" comme des enchères Cue-Bid.

Il en résulte, au plan pratique, que la définition d'un Cue-Bid est maintenant restreinte aux annonces qui utilisent "intentionnellement" (par opposition à *par hasard*, c-à-d circonstanciellement) la couleur des adversaires durant le dialogue des enchères. Ce qui est toujours alertable et doit être explicité si requis par les opposants.

Ce *subterfuge* simple à utiliser est tout à fait légal et, malgré tout, difficile d'en abuser parce qu'il faut assumer sa conséquence au cas où cette annonce demeurerait la dernière enchère nommée, étant donné que le contrat conclu ne serait pas celui désiré.

En fin de compte, au plan sémantique, l'utilisation d'une couleur adverse non régulière ou non standardisée s'appelle un Cue-Bid; et lorsque cela est reconnu comme régulier, standardisé, il ne s'agit plus d'un Cue-Bid. Cette terminologie vise simplement à alléger le jeu en évitant des *alertes* inutiles.

Au plan pratique, il faut définir ce concept par son **sens visuel**. C'est-à-dire, aussitôt que l'on voit l'opposant utiliser **la couleur que l'on a déclarée,** c'est un Cue-Bid, donc une enchère artificielle donc conventionnelle, standardisée ou non standardisée. L'important est de prendre conscience de la véritable raison d'être de ce type d'enchères.

6.1 Le Cue-Bid de Surenchère Néron

«Bridge Standard International» https://canadabridge.org

Attention, on pourrait croire qu'un Cue-Bid est une tactique intéressante à cause de son effet de blocage pouvant embrouiller les communications de l'équipe adverse Mais cette approche serait une futilité, car un Contre de Répétition "bypasserait" cette enchère.

Sa principale **raison d'être** vient donc exclusivement du fait qu'un Cue-Bid (au sens moderne) permet de s'introduire artificiellement dans les enchères **SANS AVOIR BESOIN D'UNE INTERVENTION ADVERSE**, par opposition au Contre (d'Appel et de Pénalité) où il faut obligatoirement une intervention adverse au préalable pour autoriser ce type d'enchère.

Il y a cependant deux difficultés pour maîtriser les *vrais* Cue-Bid en plus du fait qu'il y a plusieurs contextes possibles. Il faut COMPOSER AVEC LA COULEUR qui a été déclarée par l'équipe adverse pour encoder l'information que l'on désire communiquer.

En conclusion, il faut considérer les Cue-Bid comme des conventions avec tout ce que cela implique. C'est-à-dire *"Une place pour chaque objet et un objet pour chaque place"*.

Il n'est pas nécessaire de connaître tous les types de Cue-Bid pouvant exister pour jouer au bridge. Il faut utiliser seulement ceux qui ont une utilité réelle et qui ne provoque pas d'obstruction ou de confusion dans les communications de l'équipe qui l'utilise.

Un Cue-Bid désuet : *Le Cue-Bid fort*

Ce Cue-Bid est sans nul doute l'ancêtre des *vrais* Cue-Bid vu sa simplicité. La signification officielle qui lui a été dévolue consiste en l'annonce d'une *main forte* (22 HL et +) dans un contexte où les adversaires ont ouvert les enchères en premier. Ce Cue-Bid fait d'ailleurs encore partie intégrante du système Standard.

Toutefois, ce Cue-Bid a une utilité très limitée étant donné que les *Mains Fortes* de 22 HL$^{et\ +}$ en défensive d'enchères sont peu fréquentes et, surtout qu'on peut "couvrir" efficacement ce territoire par d'autres conventions occupant moins d'espace dans l'échelle des enchères (*Contre d'appel de deuxième fonction, Réouverture à Sans-Atout, Sans-Atout Inusité...*) .

Ce Cue-Bid, dit *fort*) ne fait donc pas partie du système BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL parce que son contexte a été attribué à des fonctions plus rentables.

Dorénavant, ce contexte va couvrir un territoire négligé concernant le domaine des *Surenchères d'ouverture* (donc des DÉFENSES) dont la fonction, le but est de s'introduire dans les enchères quand l'équipe adverse a eu l'opportunité de parler en premier, avec des mains aussi bien valables que non valables!

C'est le sujet du sous-thème qui suit.

6.1 LE CUE-BID DE SURENCHÈRE « NÉRON »

Le Cue-Bid de Surenchère "Néron" est tout à fait exclusif au système global BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL. Il a été publié en 2003 dans le Tome 1, ou Chapitre 1, qui couvre exclusivement et en profondeur l'ensemble des ***"Première enchère"*** dans le système Bridge Standard International (qui s'appellait à l'origine *Canadabridge*).

Pour éviter la redondance, il sera toujours question de ce Cue-Bid quand il sera nommé seulement par *Cue-Bid de Surenchère* ou par *défense-Cue-Bid*.

Ce Cue-Bid doit être considéré comme une véritable surenchère d'ouverture au même titre qu'une *Surenchère d'ouverture à la couleur* (défense) ou que le *Contre d'appel*.

Cette *défense-Cue-Bid* est extrêmement plus utile que le Cue-Bid Standard (mains 22 HL+) dont **elle a pris la place**.

De plus, cette *Première enchère défensive* a une incidence relativement très élevée (ce qui procure un bon rendement) parce qu'elle s'occupe à la fois des mains :

- bloquées (*disqualifiées*) par l'ouverture précoce des enchères par les opposants;

- *disqualifiées de justesse* par un pointage limite;

et cela d'autant plus souvent si les opposants ont tendance à ouvrir précocement les enchères avec mains ayant un pointage en bas de 13 HL.

Voici les critères de contexte qui vont identifier spécifiquement une déclaration Cue-Bid affirmant une Surenchère d'ouverture dont le but est de réellement de compétitionner et remporter les enchères.

PRINCIPE 6.1:1 CONTEXTE DU CUE-BID DE SURENCHÈRE

Il y a Cue-Bid de Surenchère quand:

- **le partenaire n'a pas encore annoncé, ce qui exclut *Passe*,**
- **un des deux joueurs <u>défensifs</u> "répète" une couleur annoncée par les adversaires;**
- **cette couleur peut avoir été déclarée plus d'une fois par les opposants;**
- **il peut y avoir plus d'une couleur annoncée par les opposants,**

Corollaire: **Le Cue-Bid de Surenchère peut donc être déclaré:**

- **au premier tour, immédiatement après l'ouverture adverse ou après la réponse du répondant (adverse).**
- **<u>après</u> le premier tour, après une déclaration *Passe en entrée de jeu* <u>ou</u> après une déclaration *Passe suite à l'ouverture adverse.***

N.B. ***Le nombre de tour n'est pas limité si le Cue-Bideur et son partenaire ont uniquement déclaré Passe.***

Voici quelques exemples de situations courantes d'enchères où il est possible de voir cette ***Première enchère*** par un défenseur.

Ces exemples sont tous des Cue-Bid de Surenchère

Ex. 6.1:1	**1**	**2**	**3**	**4**
a)	1 Ca	**2 Ca**	...	...
b)	Passe	Passe	Passe	1 Pi
	Passe	Passe	**2 Pi**	...

suite:	**1**	**2**	**3**	**4**
c)	1 Ca	Passe	1 Co	**2 Co**
d)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	3 Ca	...	...
e)	Passe	1 Tr	Passe	1 Co
	2 Tr	...	...	...

Commentaires :

a) Il y a eu Cue-Bid de Surenchère AU PREMIER TOUR par le premier défenseur, le pointage est donc **non défini** parce que l'enchère *n'a pas été précédée d'un Passe* sinon l'enchère aurait été déclarée au deuxième tour.

b) Il y a eu la déclaration *Passe* d'emblée, le pointage ne peut donc excéder **12** points. À noter que les deux défenseurs peuvent exercer des Cue-Bid de Surenchère au premier ou au deuxième tour.

c) L'enchère Cue-Bid promet encore un nombre non défini de points car il a été déclaré AU PREMIER TOUR des enchères. À noter qu'il est possible de faire des Cue-Bid de Surenchère au premier tour même s'il y a deux couleurs différentes annoncées par les opposants (le Cue-Bid fait parti alors "du deuxième groupe".

d) Il y a eu une déclaration *Passe* suite à l'ouverture adverse, le Cue-Bid de Surenchère promet donc un nombre non défini de points (10 points HL ou plus). À noter que le pointage possédé n'est pas directement proportionnel au niveau de déclaration du Cue-Bid.

e) Ce Cue-Bid de Surenchère est survenu après l'annonce de deux couleurs différentes par les adversaires et après un *Passe* d'emblée; le pointage ne peut évidemment être supérieure à 12 points HL. Un tel Cue-Bid peut, selon le jeu possédé du Cue-Bideur, tout aussi bien répéter la première **ou** à la deuxième couleur annoncée par les adversaires.

Ces exemples démontrent que ce Cue-Bid va permettre de décrire aussi bien des mains qui ont été **disqualifiées** *de force* par l'ouverture adverse, que des mains **disqualifiées** *de justesse* au premier tour et qui ne peuvent pas être décrites au tour suivant par une *Surenchère d'ouverture de deuxième tour à la couleur* (défense) ou par un Contre d'appel *de deuxième tour*.

En résumé, ce type de Cue-Bid peut être fait :

▸ uniquement dans un contexte de SURENCHÈRE D'OUVERTURE (*Première défense*);

▸ à plusieurs niveaux différents d'enchères,

▸ dans la première ou la deuxième couleur annoncée par les adversaires,

▸ au premier ou à un tour ultérieur,

▸ après avoir Passé d'emblée ou avoir Passé suite à une ouverture adverse.

Il est temps de voir la signification de cette tactique défensive.

PRINCIPE 6.1:2 DÉFINITION GÉNÉRALE DU CUE-BID DE SURENCHÈRE

Le Cue-Bid de Surenchère affirme la possession:

- **de deux à quatre cartes dans la couleur adverse qui a été *Cue-Bidée* (redéclarée),**
- **au moins 10-11 points non perdants,**
- **une main offensive, soit au minimum un singleton.**

Cette définition est générale mais en même temps très précise au plan de la **distribution des cartes**. Il faut prendre le temps de bien comprendre l'impact de cette définition parce que c'est la clé pour intégrer intuitivement ce merveilleux Cue-Bid.

La distribution type d'un Cue-Bid de Surenchère est la suivante :

5-4-1- **3**.

Il faut porter une attention spéciale au fait suivant concernant la manière dont est rédigée la description numérique de la distribution des Cue-Bid de Surenchère.

Le dernier chiffre de la série de quatre est exprimé en caractères **gras** pour signaler qu'il correspond au nombre de cartes possédées dans la couleur **Cue-Bidée**. Les trois premiers chiffres ne déterminent pas de couleurs précises.

Il y a d'autres distributions qui sont possibles et très valables comme : 4-4-1- **4**, 5-4-0- **4** ou 5-5-0- **3**, lesquelles sont assez courantes.

Il peut y avoir aussi des distributions plus spectaculaires comme: 6-4-1- **2**, 6-5-0- **2**.

Des distributions de type 4-4-2- **3**, 5-3-2- **3** sont courantes mais ne sont valables que si le **doubleton** est **fort** *(possède un As ou Roi-Dame, cela évite une levée perdante*) et que le pointage non perdant est adéquat *(le pointage total doit habituellement être plus élevé pour compenser les points perdants ou s'il y a un As dans la couleur adverse)*.

Le Cue-Bid affirme donc que la couleur "courte" est **différente** de la couleur qui a été Cue-Bidée.

Contrairement, le **Contre d'appel** affirme que la "courte" se situe dans la couleur adverse**.**

Ces deux types d'enchères sont en quelque sorte **complémentaires**. Cette complémentarité évite donc tout chevauchement ou espace vacant dans les significations; ce qui permet ainsi une couverture efficace d'un large éventail de mains qui, autrement, ne pourraient pas être annoncées.

Le concept du Cue-Bid de Surenchère doit être considéré comme une ***phrase*** (au lieu d'un simple *mot* tel qu'une enchère) qui est porteuse de trois types d'information (composante).

Et, comme il y a 4 couleurs pour 3 composantes, il y aura une composante qui sera associée à 2 couleurs pour chacun des Cue-Bid de Surenchère.

Voici, d'abord, le principe général.

PRINCIPE 6.1:3 LES TROIS COMPOSANTES DU CUE-BID DE SURENCHÈRE

Une composante d'un Cue-Bid de Surenchère correspond à 1 couleur ou à 2 couleurs. Ces composantes sont:

- **la "SUITE" DISQUALIFIÉE, il peut y avoir 1 ou 2 suites;**
- **la "SUITE" COURTE, il y a toujours une seule couleur courte;**
- **le SOUTIEN QUATRIÈME, il peut y avoir 1 ou 2 suites.**

Maintenant, le temps est venu de préciser la signification exacte.

Comme vous avez pu le remarquer, le Cue-Bid de Surenchère couvre un grand territoire en défensive d'enchères.

En clair, son contexte peut survenir dans les situations où :

- il y a seulement **1 couleur** adverse annoncée;
 ou
- qu'il y a **2 couleurs** adverses annoncées; ce qui implique qu'il y aura alors un contexte spécifique pour la première couleur et un autre contexte pour la deuxième.

Au final, il va y avoir **trois catégories** de situations pouvant présenter un contexte spécifique pour un Cue-Bid de Surenchère. Ainsi, chacun de trois types Cue-Bid de Surenchère va correspondre à un agencement spécifique des trois composantes; ce qui va décrire spécifiquement la main possédée.

6.1.1 LE CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE

Le contexte du Cue-Bid de Surenchère du premier groupe peut aussi être surnommé **"direct"** ou "**dans une seule couleur**". On peut noter que cette catégorie de Cue-Bid englobe le contexte du désuet *Cue-Bid direct fort* tout en pouvant, en plus, survenir après un soutien du répondant adverse à la couleur d'ouverture.

Ex. 6.1.1:1	**1**	**2**	**3**	**4**
a)	Passe	1 Tr	**2 Tr**	...
b)	1 Ca	Passe	2 Ca	**3 Ca**
c)	1 Co	Passe	1 SA	**2 Co**
d)	Passe	Passe	Passe	1 Pi
	2 Pi	...	...	...

On peut voir qu'il y seulement **4 catégories** de situations d'enchères différentes pouvant présenter un contexte pour le CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE.

Il faut remarquer, comme c'est le cas tout le temps avec tous les CUE-BID DE SURENCHÈRE, que l'agencement des composantes ne dépend pas du *niveau des enchères* ou du nombre de *tour d'enchères* mais bien uniquement de la nature de la suite Cue-Bidée.

PRINCIPE 6.1:4 CONTEXTE DU CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE

Il y a Cue-Bid de Surenchère du premier groupe, ou direct, quand:

• un des deux défenseurs redéclare la couleur couleur d'ouverture adverse,

• le répondant (adverse) a Passé ou donné un soutien à l'ouvreur,

• l'autre défenseur (partenaire) n'a pas annoncé ou seulement déclaré Passe.

Pour évaluer un CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE, il faut savoir qu"il ne peut y avoir qu'une seule suite disqualifiée (*suite molle*). Il y a alors nécessairement deux soutiens quatrièmes et une seule suite courte dans les deux autre composantes.

Pour des raisons d'efficacité et de logistique, les deux soutiens offerts devront être analogues dans la couleur, c'est-à-dire Trèfle et Pique ou Carreau et Coeur.

PRINCIPE 6.1:5 SIGNIFICATION DU CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE

Un Cue-bid de Surenchère du premier groupe décrit les trois composantes suivantes:

- **LA SUITE DISQUALIFIÉE = Il s'agit de la *COULEUR CUE-BIDÉE*.**
- **LA SUITE COURTE = Le singleton ou la chicane doit être dans la couleur analogue du Cue-Bid.**
- **LES SOUTIENS = deux soutiens quatrièmes dans l'autre paire de couleurs analogues, soit les Noires ou les Rouges selon le cas.**

L*'attribution* des couleurs n'est pas due au hasard. En effet, plusieurs joueurs ouvrent souvent les enchères à *1 Trèfle* avec seulement 2 cartes surtout quand ils ont une couleur faible à Pique ou, encore, font des enchères contradictoires *douteuses* qui sont généralement analogues.

Voici un Tableau qui montre de manière concise l'agencement des trois composantes pour le Cue-Bid du premier groupe (direct, dans une seule couleur).

TABLEAU 6.1:1 SIGNIFICATIONS DES CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE

COULEUR DU CUE-BID	SUITE DISQUALIFIÉE	SINGLETON	SOUTIENS
TRÈFLE	Trèfle	Pique	Cœur et Carreau
CARREAU	Carreau	Cœur	Pique et Trèfle
CŒUR	Cœur	Carreau	Pique et Trèfle
PIQUE	Pique	Trèfle	Cœur et Carreau

Voici d'autres exemples de situations d'enchères où il est possible de faire un Cue-Bid de Surenchère du premier groupe.

Ex. 6.1.1:2	**1**	**2**	**3**	**4**
a)	1 Tr	Passe	2 Tr	Passe
	2 SA	**3 Tr**	...	...
b)	Passe	1 Ca	Passe	1 SA
	2 Ca	...	...	...
c)	1 Co	Passe	Passe	**2 Co**
d)	Passe	Passe	1 Pi	Passe
	Passe	**2 Pi**	...	...
i)	Passe	1 Co	Passe	1 SA
	Passe	2 Co	Passe	Passe
	3 Co	...	...	...

Ces quelques exemples démontrent bien que les **Cue-Bid de Surenchère de premier groupe** peuvent être déclarés :

- quand il y a **une seule couleur annoncée** par les opposants quelque soit le nombre d'enchères,
- à plusieurs niveaux d'enchères,
- par un ou l'autre défenseur,
- au premier tour sans avoir Passé au préalable,
- au deuxième tour après avoir Passé en entrée de jeu,
- au deuxième tour après avoir Passé suite à l'ouverture adverse.
- en réveil des enchères,
- au troisième tour.

Les quatre contextes de cette SURENCHÈRE D'OUVERTURE sont très faciles à identifier et couvrent une large sélection de situations d'enchères. Ce Cue-Bid est donc relativement fréquent, versatile et très efficace. La simplicité des critères de contexte fait en sorte qu'il n'y a **pas d'exception ni de confusion possible.**

6.1.2 CUE-BID DE SURENCHÈRE DU DEUXIÈME GROUPE

Il est très utile de pouvoir déclarer un Cue-Bid de Surenchère quand il y a **deux couleurs déclarées** par les adversaires. Même si les contextes sont plus variés, cela n'occasionne pas plus de difficultés. Au contraire, le très grand nombre de situations pouvant montrer ces différents contextes fait de cette surenchère un *"must"* , étant donné son grand potentiel descriptif. Commençons par analyser différentes situations.

Ex. 6.1:41	**1**	**2**	**3**	**4**
a)	1 Tr	Passe	1 Co	**2 Co**
a')	1 Tr	Passe	1 Co	**2 Tr**
b)	Passe	1 Tr	Passe	1 Co
	2 Co	...	...	...
b')	Passe	1 Tr	Passe	1 Co
	2 Tr	...	...	...
c)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Ca	**2 Co**	...	...
c')	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	2 Co	**3 Co**	...	...
d)	1 Ca	Passe	1 SA	Passe
	2 Tr	Passe	Passe	**2 Ca**
d')	1 Ca	Passe	1 SA	Passe
	2 Tr	Passe	Passe	**3 Tr**
e)	1 Ca	1 Pi	Passe	Passe
	2 Tr	**3 Tr**	...	...

La première chose à remarquer est le fait que **le partenaire va nécessairement déclarer <u>au moins une fois</u>** et que cette déclaration doit toujours être ***Passe***.

Par ailleurs, tous les CUE-BID DE SURENCHÈRE DU DEUXIÈME GROUPE répondent exactement aux même critères de contexte, à la même définition générale et possèdent les mêmes composantes qu'un *Cue-Bid de surenchère du premier groupe.*

La différence consiste <u>seulement</u> dans l' **agencement des composantes.**

Ainsi, les **Cue-Bid de Surenchère du deuxième groupe** peuvent être annoncés:

- dès le premier tour sans avoir Passé (nécessairement en quatrième position),
- au deuxième tour après avoir Passé en entrée de jeu,
- au deuxième tour après avoir Passé suite à l'ouverture adverse,
- en réveil des enchères,
- au troisième tour,
- à plusieurs niveaux d'enchères,
- dans l'une ou l'autre couleur adverse
- après une défense du partenaire à la couleur non répondue et devenu caduque, ce qui équivaut à *Passe.*

Ils peuvent être utilisés par n'importe quels défenseurs en autant que le partenaire ait déclaré uniquement *Passe* (ou que sa défense n'a pas été répondue positivement) et que le Cue-Bideur n'ait jamais annoncé (*Passe* évidemment exclus).

Ce Cue-Bid possède donc la caractéristique d'offrir le choix d'annoncer dans l'une ou l'autre des couleurs annoncées par les opposants. C'est ce **choix** qui va déterminer la signification spécifique de cette enchère.

En résumé, les deux défenseurs peuvent utiliser le CUE-BID DE SURENCHÈRE DE DEUXIÈME GROUPE dans n'importe quelles situations s'ils possèdent le bon agencement des composantes: *suite disqualifiée, courte et soutien au moins quatrième avec un minimum de 10 points non perdants*.

C'est cette opportunité de FAIRE UN CHOIX entre la ***première*** ou la ***deuxième couleur*** annoncée par les adversaires qui permet d'augmenter le potentiel descriptif de cette enchère, d'où un *effet récupérateur* très intéressant.

À cause de ce choix, la signification du CUE-BID DE SURENCHÈRE DE DEUXIÈME GROUPE se divise par le fait même en **deux catégories distinctes**.

À noter qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter la locution *"DU DEUXIÈME GROUPE"* quand **le rang de la couleur** est ajouté pour préciser la nature d'un tel Cue-Bid.

PRINCIPE 6.1:6 LE CUE-BID DE SURENCHÈRE DANS LA PREMIÈRE COULEUR

Le Cue-Bid de Surenchère annoncée dans la *première couleur* des adversaires affirme:

- LES SUITES DISQUALIFIÉES = **il y en a DEUX.**

 Ce sont les DEUX COULEURS ANNONCÉES PAR LES ADVERSAIRES. Il y a donc y avoir toujours au moins 2 cartes dans chacune des deux couleurs adverses.

- LA SUITE COURTE = **toujours unique.**

 Le singleton ou la chicane se situe dans la COULEUR NON ANNONCÉE LA MOINS CHÈRE.

- LE SOUTIEN = **pour UNE seule couleur.**

 Il est unique et se situe dans la COULEUR NON ANNONCÉE LA PLUS CHÈRE et ce soutien correspond à une suite au moins une quatrième spécifiée.

COROLLAIRE: **Ce Cue-Bid exige comme il se doit la possession d'au moins 10 points non perdants. Il se peut donc qu'il s'en retrouve *environ la moitié dans les deux suites disqualifiées*. Cependant, ces points** NE DOIVENT PAS ÊTRE PERDANTS **ou** NE PAS ÊTRE COMPTABILISÉES S'ILS SONT PERDANTS.

En résumé, l'agencement des composantes de ce Cue-Bid couvre les quatre couleurs d'une manière très spécifique. Il y a **deux suites disqualifiées**, qui sont les deux couleurs annoncées par les opposants, ce qui fait en sorte qu'il ne subsiste qu'une seule couleur disponible pour le soutien (**LA PLUS CHÈRE**), la suite courte étant toujours présente et unique. Cette suite courte se situe dans la COULEUR NON ANNONCÉE **LA MOINS CHÈRE**.

PRINCIPE 6.1:7 LE CUE-BID DE SURENCHÈRE DANS LA DEUXIÈME COULEUR

Le Cue-Bid de Surenchère annoncée DANS LA DEUXIÈME COULEUR **déclarée par les adversaires affirme:**

- LA SUITE DISQUALIFIÉE = **une seule (** ***dans la*** **deuxième couleur annoncée** ***par les adversaires, donc la suite Cue-Bidée).***
- LA SUITE COURTE = **toujours unique** ***(Le singleton ou la chicane se retrouve dans la*** **première couleur** ***annoncée par les adversaires)*****.**
- LES SOUTIENS = **il y en a toujours deux** ***(au moins quatrièmes totalisant au moins 10 points non perdants qui se situent dans les*** DEUX COULEURS NON ANNONCÉES***).***

COROLLAIRE: **Il n'y a PAS DE PRIORITÉ entre les deux couleurs de soutien. Le partenaire peut choisir l'une au l'autre.**

Le moyen mnémotechnique pour retenir les deux CUE-BID DE SURENCHÈRE DU DEUXIÈME GROUPE *est de se rappeler que le Cue-Bid dans la première couleur affirme un* ***unique soutien*** *et celui dans la deuxième couleur affirme* ***deux soutiens*****.**

Finalement, tous les Cue-Bid de Surenchère possèdent une qualité indéniable, soit **de ne pas exiger de système de réponse spécifique**.

Le partenaire déclare habituellement le fit dans les couleurs proposées; mais il peut aussi déclarer à SANS-ATOUT NATUREL s'il arrête complètement la couleur du singleton qui est décrite par le Cue-Bid.

Ou encore, le partenaire peut *Passer* pour accepter de jouer à l'atout DANS LA COULEUR DU CUE-BID et même, exceptionnellement, il peut redéclarer LA COULEUR DU CUE-BID si les opposants surenchérissent dans une autre couleur.

La gestion du risque est donc très performante à cause des alternatives de réponses possibles et la connaissance précise de la main du Cue-Bideur.

Voici quelques exemples concrets pour vous démontrer que le bridge moderne compétitif n'a rien à voir l'ancien style emphatique.

SECTION PRATIQUE :

Ex. 6.1:5 Quelle est votre déclaration avec la main suivante pour chacune des situations d'enchères ci-dessous ?

R D 6 3
9 4 3 2
10
A D V 10

	1	**2**	**3**	**4**
a)	1 Co	**?**	...	...
b)	Passe	**Passe**	1 Ca	Passe
	1 Co	**?**	...	...
c)	Passe	**Passe**	1 Tr	Passe
	1 Co	**?**	...	...

Réponses :

a) **2 Cœurs :** Cette main a 12 PH et il aurait fallu la disqualifier pour le premier tour à cause l'ouverture par les adversaires et la nécessité de posséder une suite cinquième pour annoncer en défensive à la couleur; et un Contre d'appel n'est pas indiqué car le singleton n'est pas dans la couleur d'ouverture.

Cependant, le Cue-Bid de Surenchère direct (du premier groupe) décrit à merveille cette main. Cette main est disqualifiée *(molle)* dans la couleur annoncée, donc le Cœur, et il y a un singleton à Carreau ainsi que deux forts soutiens quatrièmes dans les deux couleurs "noires".

b) **2 Cœurs :** Cette main est disqualifiée *de justesse* car elle n'avait que 12 PH et aucune couleur cinquième *(cette main aurait pu cependant servir pour une ouverture de politesse en mineure, en quatrième position)*. L'annonce d'un *Contre d'appel de deuxième tour* donnerait une fausse information concernant la nature exacte du singleton.
Il faut opter pour le Cue-Bid de Surenchère dans la deuxième couleur qui précise spécifiquement qu'il y a plusieurs cartes perdantes dans le couleur adverse à Coeur, deux bons soutiens dans les deux couleurs non annoncées, donc un singleton dans la couleur d'ouverture.

c) **2 Trèfles :** Il est encore une fois possible de recycler cette main que vous avez bien fait de disqualifier au premier tour. Cette fois, c'est en utilisant le CUE-BID DE SURENCHÈRE DANS LA PREMIÈRE COULEUR. Vous avez effectivement deux suites disqualifiées dans les couleurs adverses, un couleur spécifiée quatrième dans la couleur **la plus chère non annoncée et un singleton dans la couleur la moins chère non annoncée** ainsi qu'environ 10 points non perdants.

Ex. 6.1:6 Quelle est votre déclaration avec la main suivante pour chacune des situations d'enchères ci-dessous?

A
V 10 9 8 3
A D 10 6
R D 7

	1	**2**	**3**	**4**
a)	1 Tr	**?**	...	...
b)	1 Pi	**?**	...	...
c)	1 Ca	**?**	...	...

Réponses :

a) **2 Trèfles :** C'est la situation classique où il y a ouverture adverse à 1 Trèfle qui est probablement court (2 cartes au lieu de 3 ou plus) et qui est associé à une bonne couleur quatrième, ou une cinquième faible, le plus souvent à Pique.

Cette main possède 16 PH + 1 PL avec une simple couleur anonyme à Coeur. Cette main est relativement offensive avec un pointage intermédiaire-faible (il ne faut pas bonifier cette main). Une surenchère d'ouverture (défense) à 1 Cœur décrirait trop faiblement. D'un autre côté, un Contre d'appel pour la deuxième signification n'est pas indiqué parce que la couleur cinquième est de faible qualité (un Contre d'appel pour la première signification ou une surenchère à 1 SA sont tout à fait contre-indiqués). Il n'y a que le **Cue-Bid de surenchère du premier groupe** qui peut décrire exactement cette main qui, sinon, devrait être ***sous-déclarée*** à 1 Cœur.

Donc, **dès le premier tour**, il est possible de dire au partenaire que vous avez des cartes dans la couleur adverse et un singleton dans la couleur analogue (à Pique) de même que deux bons soutiens quatrièmes dans les deux couleurs "rouges" avec un pointage indéfini de plus 10 points non perdants. Les adversaires n'ont qu'à bien se tenir s'ils veulent bluffer!

b) **Contre :** C'est une situation évidente de Contre d'appel car le singleton est dans la couleur d'ouverture adverse, le soutien est adéquat dans toutes les couleurs et le pointage est celui d'une main d'ouverture, ou plus.

c) **1 Cœur :** Cette fois, le Cue-Bid de surenchère du premier groupe ne peut s'appliquer. Il ne faut jamais déclarer une main **au-dessus** de sa valeur réelle. Une légère *sous-déclaration forcée* est acceptable dans ce contexte car il est hors de question d'utiliser le *Contre d'appel pour la deuxième fonction* (et évidemment la première fonction aussi) ou une réouverture des enchères à 1 Sans-Atout (la main est non balancée).

Ex. 6.1:7 Que déclarez-vous avec chacune des mains ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?

1	**2**	**3**	**4**
1 Co	**Passe**	1 Pi	Passe
2 Co	**?**		

a) R
R D 3
V 9 8 5 4
A D 9 7

b) R V 8 4
D 7 5 3
A R D 7
9

c) R 10 9 4
9 8 6
R D V 7 5 3

a) **Contre :** Il y a bien 15 PH + 1 PL mais l'ouverture prématurée par le joueur adverse transforme le contexte d'enchères. Pour déclarer au niveau 2 en situation de surenchère d'ouverture (au premier tour), il est nécessaire de posséder au moins une couleur cinquième robuste et un pointage d'au moins 13 points (ou une couleur cinquième spécifiée avec 12 points). **La main doit être disqualifiée au premier tour** à cause de la trop faible couleur cinquième. L'ouverture à Cœur empêche de déclarer un Contre d'appel (il y a 3 cartes à Cœur), une Réouverture à Sans-Atout n'est pas indiquée à cause de la faiblesse à Pique et l'agencement des composantes est inadéquat pour un Cue-Bid de surenchère.

La suite des enchères permet de **récupérer** cette main au deuxième tour en déclarant un **CONTRE D'APPEL DE DEUXIÈME TOUR**. Il y a en effet un singleton dans la couleur adverse (habituellement celle déclarée en deuxième), un bon soutien quatrième, ou l'équivalent, dans les deux couleurs mineures (non annoncées) et 11 points non perdants parmi les 16 points HL. Il est incorrecte d'annoncer une surenchère à Sans-Atout Inusitée au premier ou au deuxième tour car la suite à Carreau est beaucoup trop faible et cette déclaration surélève le niveau des enchères et n'offre pas au partenaire l'opportunité d'un Contre de pénalité par concertation (ou indirect) contrairement au Contre d'appel de deuxième tour.

b) **3 Cœurs :** Le pointage est de 15 PH et cette main doit de nouveau être disqualifiée au premier tour à cause des quatre cartes à Cœur et de l'absence de couleur cinquième *(obligatoire même pour une surenchère d'ouverture au niveau 1).*

Au deuxième tour, le CUE-BID DE SURENCHÈRE DANS LA PREMIÈRE COULEUR permet de récupérer audacieusement cette main. Par cette enchère, votre partenaire est mis au courant que vous avez une main disqualifiée dans les deux couleurs adverses avec un bon pointage et aucune couleur cinquième valable. **Ainsi**, il sait que vous avez **deux suites quatrièmes disqualifiées** dans les couleurs adverses et UNE TRÈS BELLE COULEUR QUATRIÈME DANS LA COULEUR NON ANNONCÉE **LA PLUS CHÈRE** et un singleton (ou chicane) dans la couleur annoncée la moins chère ET un pointage sufficant pour répondre au niveau 4. Cette enchère à **3 Cœurs** place les adversaires dans l'embarras car s'ils Passent votre partenaire donnera un soutien à Carreau ou à même à Pique ce qui volera leur contrat (en procurant un bon score même s'il y a un échec d'une levée). Par contre s'ils déclarent ils augmenteront leurs risques d'échec.

c) **3 Carreaux :** Il y a 9 PH et 2 PL, il faudrait 12 points HL, avec une couleur spécifiée, pour déclarer une défense dès le premier tour. Il faut cesser définitivement d'ajouter les points de *couleurs courtes* lors de l' **évaluation** d'une main d'ouverture ou de surenchère d'ouverture car une ouverture ou une défense prématurée empêche le dialogue avec son partenaire et prive l'équipe d'informations utiles concernant le jeu adverse. La **disqualification d'une main est la "plaque tournante" de la rentabilité** que ce soit au plan offensif ou défensif. En déclarant une surenchère d'ouverture au niveau 3 de deuxième tour, vous déclarez précisément un pointage de 10 à 11 HL avec une couleur sixième spécifiée et une main offensive. Cette "écoute attentive" a donc fait dévoiler le jeu des adversaires au préalable tout en donnant une description très exacte de votre main ce qui permet au défenseur-répondant de prendre une **décision éclairée** si la compétition des enchères continuent, à savoir redéclarer *4 Carreaux* , *Contre* ou *Passe* (suivant le jeu que lui-même possède).

Ex 6.1:8 Que déclarez-vous avec chacune des mains suivantes si les enchères se déroulent comme suit?

1	**2**	**3**	**4**
1 Ca	Passe	1 SA	Passe
2 Tr	Passe	Passe	**?**

a) A RD 3
A
A R 5 2
R D 7 6

b) A
A R D 3
A R 5 2
R D 7 6

c) R 10 9 4
A R D 3
R D 5 2
A

d) A R 9 8 6
7
D 5 3 2
10 8 7

e) 7
A R 9 8 6
D 5 3 2
10 8 7

f) 10 7 6
A D 10 9 8 2
9 8 7
3

a) **Oops!** Il fallait déclarer ***2 Carreaux*** au premier tour comme CUE-BID DE SURENCHÈRE DU PREMIER GROUPE car la main est disqualifiée dans la couleur d'ouverture, il y a un singleton dans la couleur analogue et il y a au moins deux soutiens quatrièmes dans les deux couleurs analogues opposées (les "noires" dans ce cas-ci).

Cependant, le **CUE-BID DE SURENCHÈRE DU DEUXIÈME GROUPE** peut "récupérer" votre erreur! En déclarant la **première couleur** annoncée par les adversaires, vous affirmez posséder deux suites disqualifiées dans les couleurs adverses (Trèfle et Carreau), un bon soutien quatrième dans la couleur la plus chère (Pique) et un singleton dans la couleur non annoncée la moins chère. Bravo, votre CUE-BID DE SURENCHÈRE DANS LA PREMIÈRE COULEUR à **2 Carreaux** vient de sauver votre honneur en récupérant cette main de 25 points !

b) **Passe** ou **2 SA**: Malgré les 25 PH, aucune des trois catégories de surenchère d'ouverture ne peut décrire correctement cette main. Il n'y pas de couleur cinquième pour une défense, il y a trop de cartes dans les couleurs adverses (donc les soutiens dans les couleurs non annoncées sont inadéquats) et l'agencement des couleurs ne permet pas de déclarer un Cue-Bid du premier ou du deuxième groupe. Il est aussi impossible de déclarer, au premier tour, à Sans-Atout parce que cela serait une surenchère à Sans-Atout Inusité (le répondant adverse a fait une annonce à Sans-Atout); et un *Contre de surenchère à Sans-Atout (Voir p. 202, Tome I)* est aussi impossible vu qu'il serait interprété, à cause du contexte, comme un Contre d'appel. De plus, cette main contient un singleton rendant ainsi dangereux toute tentative pour déclarer à Sans-Atout au premier tour même si le Carreau est bien arrêté.

Il n'y a donc aucune honte à disqualifier cette main au premier tour car il faut à tout prix sauvegarder l'intégrité du système d'enchères quelqu'il soit si l'on veut conserver son potentiel.

Au deuxième tour, si les adversaires sont vulnérables, ***Passe*** serait l'option la moins risquée et possiblement très rentable et tant pis pour les adversaires s'ils ont "soufflé" leur main pour ouvrir les enchères en premier en pensant faire gaspiller le jeu de leurs opposants. Dans le cas contraire, l'annonce à ***2 SA*** serait **une réouverture des enchères à Sans-Atout** affirmant un pointage de 17-18 HL et plus. La main n'est pas balancée mais elle contitent 7 levées sûres. Ainsi, même avec un partenaire ayant un pointage théoriquement presque nulle, le contrat est assurément réalisable; et encore mieux si le répondant demande le transfert à Coeur.

c) **Contre :** Il y a bel et bien complémentarité entre les différentes catégories de surenchères d'ouverture. Ici, il fallait bien disqualifier cette belle main de 19 PH au premier tour. Mais ce CONTRE D'APPEL DE DEUXIÈME TOUR affirme sans l'ombre d'un doute qu'il y a singleton à Trèfle (sinon le Contre d'appel aurait été annoncé au premier tour) et que les deux majeures sont les couleurs désirées.

d) **2 Piques ou 2 Carreaux :** Il y a 9 PH + 1 PL, le pointage est insuffisant pour faire une surenchère d'ouverture au premier tour à Pique même si la main est

offensive *(le fait d'avoir un singleton/chicane ne doit jamais servir de prétexte pour ajouter des points de "courte" parce qu'une surenchère d'ouverture à la couleur au premier tour, ou défense, affirme prioritairement un potentiel quantitatif minimum sans donner de précision sur le côté offensif ou défensif de la main)*.

Après avoir écouté les déclarations du partenaire et des opposants, il devient lumineux d'annoncer une ***SURENCHÈRE D'OUVERTURE À LA COULEUR DE DEUXIÈME TOUR*** qui spécifie clairement que vous avez une couleur spécifiée cinquième à Pique et une main offensive mais avec seulement 10-11 points qui sont cependant non perdants.

Par un gentil hasard, l'agencement des composantes permet ausssi de décrire cette main par un CUE-BID DE SURENCHÈRE DANS LA PREMIÈRE COULEUR à 2 Carreaux (cependant, cela envoie le message que la couleur à Pique est seulement quatrième spécifiée et que le pointage est possiblement plus élevé). En pratique cela importe peu si le partenaire comprend bien les enchères Cue-Bid.

À noter, il n'était pas indiqué de faire un Cue-Bid du premier groupe (au premier tour) car le soutien dans la deuxième couleur noire était trop faible; il était donc obligatoire de disqualifier cette main au premier tour.

e) **2 Cœurs :** Cette fois, il n'y a que la SURENCHÈRE D'OUVERTURE À LA COULEUR DE DEUXIÈME TOUR qui peut récupérer cette main qui devait être Passée sous silence au premier tour.

f) **2 Cœurs :** Cette main faible contenant une couleur sixième spécifiée, un côté offensif et 6 PH non perdants (le minimum) aurait pu être annoncée en *surenchère d'ouverture au premier tour* si cela avait démontré un saut d'enchères. Il était donc bien nécessaire de *Passer* au premier tour en espérant que le partenaire déclare au tour suivant. Normalement, cette main ne pourrait pas être recyclée mais, le contexte de réveil des enchères, permet de considérer cette main de 6 PH et 2 PL comme adéquate pour une SURENCHÈRE D'OUVERTURE À LA COULEUR DE DEUXIÈME TOUR. Si les adversaires compétitionnent les enchères, ce contexte empêchera votre partenaire de s'emballer et surtout de faire un Contre intempestif pour la pénalité.
